

Rectorat

Division de
l'Accompagnement
Médical, Social
et Professionnel

Affaire suivie par
Stéphanie GOAËR
Téléphone
01 57 02 62 72
Fax
01 57 02 69 32
Mél

ce.damesop3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

**Service médical
DSDEN 77**

Affaire suivie par
Dominique MASSOT
Téléphone
01 64 41 26 31
Fax
01 64 41 26 82
Mél

ce.77medprev@ac-creteil.fr

**Service médical
DSDEN 93**

Affaire suivie par
Alexandra VAUGIRARD
Téléphone
01 43 93 70 91
Mél

ce.93medprev@ac-creteil.fr

**Service médical
de prévention - Rectorat**

Affaire suivie par
Hélène BEUCHAT
Téléphone
01 57 02 68 30
Fax
01 57 02 68 34
Mél

ce.94medprev@ac-creteil.fr

PREMIER DEGRÉ

DOSSIER DE CANDIDATURE AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ RENTÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

RENOUVELLEMENT DU PALD POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE

à adresser en 3 exemplaires :

Pour la direction des services départementaux de Seine-et-Marne
à l'attention de Madame CAGNIONCLE – IEN MRH : 01 80 39 61 74
20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 Melun Cedex

Pour la direction des services départementaux de Seine-Saint-Denis
à l'attention de Madame SITCHARN – DIMOPE 5 : 01 43 93 72 51
8 rue Claude Bernard – 93008 Bobigny Cedex

Pour la direction des services départementaux de Val-de-Marne
à l'attention de Madame GOBERT – DRHM 4, Bureau des affaires médicales
Tel : 01 45 17 62 07
68 avenue du Général de Gaulle – 94011 Créteil Cedex

NOM :

PRÉNOM :

Corps : *Instituteur* *Professeur des Écoles*

PALD **Renouvellement**
(demande à effectuer uniquement au cours de la 4^{ème} année)

Département d'exercice : 77 93 94

Rappel des pièces à joindre au dossier *:

En 3 exemplaires, joints à ce dossier :

lettre de présentation du projet professionnel ;

éventuellement reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH, notification de décision) ;

En 1 exemplaire :

un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) des médecins traitants décrivant la situation médicale de l'intéressé(e), **sous pli cacheté.**

*** Le dossier ne pourra être étudié que s'il comporte l'intégralité des pièces demandées.**

Informations sur vos congés

Vos congés durant l'année scolaire 2017-2018

| Typologie : <i>CLM ; CLD ; CMO</i> | Début | Fin |
|------------------------------------|-------|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Vos congés durant l'année scolaire 2018-2019

| Typologie : <i>CLM ; CLD ; CMO</i> | Début | Fin |
|------------------------------------|-------|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Congés pour Accident de Service

| Début | Fin |
|-------|-----|
| | |
| | |
| | |

- Éventuellement, votre taux de votre pension :

- Bénéficiez-vous d'une autre pension ? oui non

Si oui, laquelle :

- Disponibilité d'office pour raisons de santé :

- Disponibilité pour convenances personnelles :

- Êtes-vous reconnu(e) BOE (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi) ? oui non

(Dans l'affirmative, joindre la copie du justificatif : notification de décision)

- Avez-vous déjà exercé une autre activité professionnelle ? oui non

Laquelle ?

Pendant combien d'années ?

Informations dont l'intéressé(e) reconnaît avoir pris connaissance :

- Les allègements de service ne peuvent être envisagés comme une compensation d'un handicap pérenne. Ils sont attribués au titre d'une année scolaire et ne sont pas reconduits de manière automatique. Il appartient à l'intéressé(e) de solliciter ou non le renouvellement auprès du médecin des personnels en fonction de l'évolution de sa situation médicale. Lorsqu'un allègement est reconduit, il l'est généralement de manière dégressive.
- Une affectation sur poste adapté n'est pas renouvelée systématiquement. Il appartient à l'intéressé(e) de faire acte de candidature. Si la possession de la RQTH peut être prise en compte dans certains cas, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.
- Les enseignants affectés au Cned se voient confier des missions qui impliquent un usage professionnel quotidien des outils numériques. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « Vu et pris connaissance »:

FICHE DE VŒUX D'AFFECTION ANNÉE 2019 -2020

Nom :

Prénom :

VOUS DEMANDEZ :

LE RENOUVELLEMENT SUR POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE (PALD)

Projet professionnel envisagé : (à compléter par une lettre de présentation)

Il vous est demandé de décrire votre projet à titre indicatif, celui-ci ne vous engage pas pour l'avenir et pourra être revu au moment de votre affectation en fonction de l'évolution de votre projet professionnel et en lien avec le médecin des personnels et le service RH.

Fonction souhaitée dans le cadre de l'affectation en PALD :

- Poste en contact avec des élèves (petits groupes de soutien, vie scolaire, CDI...)
- Poste de type administratif (secrétariat, gestion, informatique, assistant du chef de travaux...)

CNED : *L'intéressé(e) est informé(e) que les enseignants affectés au Cned se voient confier des missions qui impliquent **un usage professionnel quotidien des outils numériques**. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. **Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.***

- Autre poste de reconversion